



Rueil-Malmaison, le 15 novembre 2006

Communiqué de presse

Nouveau PPP pour VINCI : VINCI retenu pour la construction et l'exploitation du futur centre d'activité pour les loueurs de voitures de l'aéroport Nice Côte d'Azur

VINCI vient d'être retenu par la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur pour la réalisation et l'exploitation du futur centre d'activité pour les loueurs de voitures de l'aéroport Nice Côte d'Azur dans le cadre d'un partenariat public-privé.

Ce contrat prendra la forme d'une convention d'occupation temporaire du domaine public avec droits réels, d'une durée de 32 ans. Il portera sur le financement, la construction et l'exploitation d'un bâtiment de 60 000 m² sur 3 niveaux, permettant de satisfaire pour les prochaines années les besoins croissants de l'activité des loueurs de voitures sur la plateforme aéroportuaire niçoise. Avec près de 22 % du chiffre d'affaires de la location de voitures dans les aéroports français, l'aéroport Nice Côte d'Azur occupe la première place, à égalité avec Roissy-CDG.

La convention d'occupation, qui représente un investissement total de l'ordre de 40 millions d'euros pour près de 2 500 places, comprend également la maintenance et la gestion locative de ce bâtiment dans lequel seront effectuées les opérations commerciales, la préparation technique (lavage, contrôle mécanique, approvisionnement en carburant), le stockage, le retrait et le retour des véhicules loués.

Le groupement retenu par la CCI est entièrement constitué par des entreprises du groupe VINCI, conduites par VINCI Concessions, mandataire.

Les travaux seront confiés à un groupement constitué des filiales locales de VINCI Construction (Dumez Côte d'Azur, Campenon Bernard Méditerranée) et Miraglia. Les architectes de l'ouvrage sont Georges Dikansky et Frédéric Génin.

*Contact presse : Virginie Christnacht
Tel. : 01 47 16 39 56
Fax : 01 47 16 33 88
Courriel : vchristnacht@vinci.com*